

COMMUNIQUE N°057/15

Ami(e)s pilotes,

Comme précisé lors de notre dernière Assemblée Générale, nous mettons en place une procédure supplémentaire d'aide aux pilotes compétiteurs. Cette subvention, mise en place par la Ville de Sens, est liée aux frais de déplacements lors de vos compétitions.

Le formulaire, que vous trouverez sur notre site, est téléchargeable sous la rubrique « INFOS CLUB ». Il doit être rempli individuellement. De même, ***il est important de préciser le kilométrage en partant de Sens.***

A la fin de l'année, l'ASK Sens se chargera de regrouper tous les formulaires remplis et constituera un dossier complet qui sera transmis à la Ville de Sens.

Le montant de cette Subvention n'est pas connu, est variable d'une année à l'autre et ne peut être considéré comme **ACQUIS**.

Cette Aide sera versée à l'ASK Sens, à partir de la saison prochaine (2015→2016, 2016→2017...).

Le Club ne distribuera la somme qu'aux seuls pilotes qui auront répondu au formulaire. Ce dossier nous servira de référence pour suivre vos résultats sportifs, nous aider à vous récompenser en fin d'année.

Je vous adresse à toutes et à tous, mes Salutations Sportives

Patrick VIZATELLE

Adresse de correspondance :

Patrick Vizatelle, *président* - 28, allée des Arcades, 89100 Paron
Tél : 06 14 93 14 99 - e-mail : pvizatelle@yahoo.com

Piste ASK Sens : route de la Chapelle-sur-Oreuse,
89100 Soucy. **Fax : 03 86 86 53 11** (*fermé mardi et jeudi*)
e-mail : ask-sens@wanadoo.fr www.asksens.com